

## CRÉDIT D'IMPÔT POUR ACTIVITÉS DES ENFANTS

Le site Amilia et le club CAFA ne fournit plus automatiquement des reçus pour la condition physique des enfants.

Voici les marches à suivre si vous voulez demander un crédit d'impôt remboursable pour des activités aquatiques suivies au club CAFA

A partir de votre compte d'Amilia

- Cliquer sur 'facturation' dans l'onglet à gauche de la page
- Sélectionner l'organisation : Club aquatique les Fouiqs d'Anjou
- Sélectionner, visionner et imprimer la facture.

La direction du club CAFA-Anjou.